

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ALPHA MAJOR SRI - Action A (ISIN : FR0013406691)

Compartiment de la SICAV Echiquier gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Alpha Major SRI a pour objectif de délivrer une performance, après prise en compte des frais courants, supérieure à celle de l'indice de référence composite suivant : 80% €STER CAPITALISE, 20% MSCI EUROPE NR en cherchant à réduire significativement la volatilité des marchés actions et en sélectionnant des valeurs selon une double approche ESG « best in universe » et « best effort ». L'objectif de gestion de l'OPCVM est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante. L'objectif extra-financier est de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG en engageant avec elles un dialogue régulier et en partageant avec elles des axes d'amélioration précis et suivis dans le temps.

L'indice MSCI EUROPE (ticker Bloomberg MSDEE15N) est représentatif de l'évolution des marchés actions des pays les plus développés en Europe. Il est calculé en euros, et dividendes réinvestis. L'€STER est un taux quotidien qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le compartiment met en œuvre une stratégie d'investissement combinant des investissements en actions et une couverture du risque actions notamment au travers l'utilisation d'instruments dérivés. L'exposition nette du portefeuille au marché actions restera à tout moment comprise entre 0 et 40% avec un objectif d'exposition moyenne de 20 %.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus approfondi d'évaluation des sociétés mises en portefeuille. La gestion de la couverture se fera notamment à travers le recours aux instruments dérivés (futurs) afin de désensibiliser le portefeuille au risque de marché. Il pourra en outre prendre des positions en vue de l'exposer à des secteurs d'activité ou zones géographiques ou caractéristiques de style (valeurs de croissance, valeurs de rendement, valeurs décotées, ...) à des indices en vue de réaliser l'objectif de gestion.

La limite d'exposition brute (somme des positions acheteuses et vendeuses) du fonds sera limitée à 300% de l'actif.

Afin de permettre l'éligibilité du compartiment au PEA, le compartiment est investi à hauteur de 75 % minimum en instruments financiers éligibles au PEA.

Dans le cadre de la construction du portefeuille et de l'appréciation des critères extra financiers, l'équipe de gestion sélectionne des valeurs selon une méthodologie interne de notation ESG, après application d'un filtre d'exclusions sectorielles.

Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus.

Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site internet www.lfde.com.

L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25 % maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Fiscalité : Eligible au PEA

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



1

2

3

4

5

6

7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Impact des techniques telles que le recours aux produits dérivés : L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation. L'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies.

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

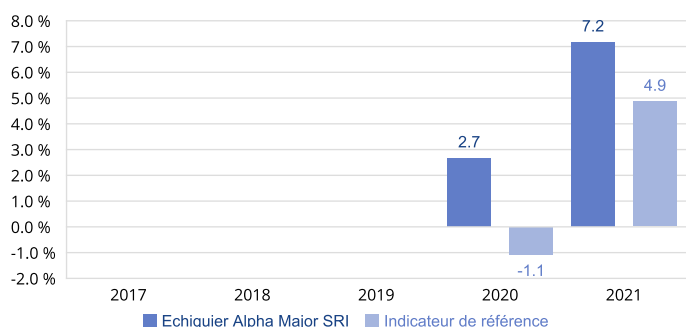
Frais courants	1.80 %	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/03/2022 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	0.50 %	Méthode : 15% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. La commission affichée en pourcentage ci-contre est fondée sur les chiffres au 31 décembre 2021. La commission de surperformance est cristallisée annuellement au 31 mars à partir de l'année 2023.
----------------------------------	---------------	--

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence était 80% EONIA CAPITALISE et 20% MSCI EUROPE NR.

Date de création de l'OPCVM : 2019

Date de création de l'action : 17/04/2019

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : €STER CAPITALISE 80.00 %, MSCI EUROPE NR 20.00 %

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas SA

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.